

Interpellation : afin que nos ponts lausannois ne deviennent plus le théâtre d'actes désespérés - osons les filets anti-suicides.

Développement :

Le nombre de suicides depuis les travaux de réfection du pont Bessières en 2003 a été considérablement diminué. Néanmoins, il y a encore des actes désespérés qui pourraient être évités chaque année dans notre ville.

En effet, le rehaussement des barrières et son faux-plafond intérieur rend compliqué son franchissement, mais pas impossible. Pour définitivement tourner la page des ponts lausannois qui se retrouvent être les lieux, en Suisse romande, où des femmes et des hommes décident de passer à l'acte, la municipalité pourrait-elle mettre en place des filets sous les ponts qui viendraient réceptionner celles et ceux qui méritent notre bienveillance et une deuxième chance dans leur vie ?

Pour finir, ces actes sont un danger pour celles et ceux qui passent malheureusement au mauvais moment et ceci sans parler du traumatisme émotionnel et psychologique que les témoins doivent subir dans ces instants tragiques.

Question à la Municipalité :

1. Est-ce que la Municipalité a déjà étudié cette question auparavant ? Si oui, quelles ont été les conclusions ?
2. Quelles seraient les contre-indications ou difficultés d'un tel déploiement sous les structures concernées, à savoir Bessières, Chauderon et Grand Pont ?
3. Quels seraient les coûts d'installations et de maintenance de filets anti-suicides sous ces ponts ?
4. Si la Municipalité était contre ce projet, quelles en seraient les principales raisons ?

Lausanne, le 12 février 2019



Nicola Di Giulio
Conseiller communal